

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
28 SEPTEMBRE 2022

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Adhésion à l'association
des villes universitaires de
France**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 septembre 2022
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 29 septembre 2022
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 septembre 2022

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur JOLY à Madame ANDRE
Madame GOTTI à Madame GUYARD
Madame de CIDRAC à Monsieur PERICARD

Secrétaire de séance :

Monsieur NDIAYE

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20220928-22-E-20-DE
Date de télétransmission : 29/09/2022
Date de réception préfecture : 29/09/2022

OBJET : ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

RAPPORTEUR : Madame HABERT-DUPUIS

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), créée en 1993, regroupe 100 collectivités adhérentes avec trois finalités principales :

- Être un lieu d'échange de pratiques entre élus et techniciens en charge des questions d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante.
- Être force de proposition auprès de l'État et des autres acteurs de l'enseignement supérieur en France et en Europe.
- Être un centre de ressources pour les collectivités adhérentes, pour les éclairer dans leur politique locale d'ESR, d'innovation ou de vie étudiante.

Le conseil d'administration élu fin 2020 a mis en place 11 orientations autour de 3 grands axes de travail :

- Accompagner les collectivités adhérentes dans leur relation avec l'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR)
- Enrichir la palette d'actions et d'outils des villes et intercommunalités pour une présence heureuse des étudiants dans les villes
- Étudier, proposer et expérimenter des solutions pour une organisation territoriale de l'ESR en France plus équilibrée.

Saint-Germain-en-Laye, ville historique, patrimoniale, commerciale et culturelle a pour caractéristique particulière d'être aussi une ville éducative. L'arrivée de Sciences Po à la rentrée 2013 a traduit une volonté politique d'inscrire Saint-Germain-en-Laye comme terre d'accueil de l'enseignement supérieur. L'ouverture en septembre 2021 d'une nouvelle école de design au sein du site de iXcampus, le projet de construction par l'État du futur Pôle National d'Éducation Inclusive (PNEI) sur le site de Ropital, la création de nouveaux parcours post-bac portés par CYU comme par les lycées privés de la ville, sont autant de développement qui conduisent à porter le nombre d'étudiants de l'ordre de 5 000 d'ici la rentrée 2025, la programmation de nouvelles résidences étudiantes complétant l'ensemble.

L'adhésion à l'AVUF doit permettre à la Ville de s'inscrire dans un réseau d'échanges afin de partager les bonnes pratiques pour réussir la meilleure intégration possible de ce développement universitaire dans la ville.

L'adhésion annuelle pour les collectivités inférieures à 100 000 habitants est de 500 euros.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à adhérer à l'association des villes universitaires de France et à verser le montant annuel de l'adhésion correspondant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

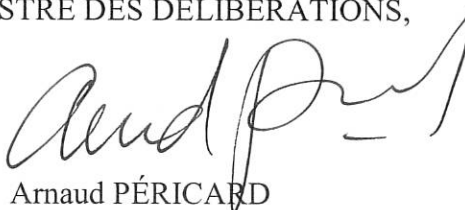
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à adhérer à l'association des villes universitaires de France, à verser le montant annuel de l'adhésion correspondant et à signer tous les documents se rapportant à cette nouvelle adhésion.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Péricard', written in a cursive style.

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye



Présentation de l'association

Avril 2022



Origine – objectifs

Association de communes et d'EPCI créée en 1993 par le maire de Mont-Saint-Aignan, avec les maires de Toulouse, Lille, Grenoble, Toulon, Belfort...

Avec 3 finalités principales :

- **Lieu d'échange de pratiques entre élus et techniciens en charge des questions d'enseignement supérieur, de recherche, et de vie étudiante.**
- **Force de proposition auprès de l'Etat et des autres acteurs de l'enseignement supérieur en France et en Europe.**
- **Centre de ressources pour les collectivités adhérentes, pour les éclairer dans leur politique locale d'ESR, d'innovation ou de vie étudiante.**

100 collectivités adhérentes

32 communes

Arles	Malakoff
Arras	Marseille
Brive	Metz
Cachan	Mont-Saint-Aignan
Caen	Nanterre
Carcassonne	Nantes
Clermont-Ferrand	Orsay
Corte	Paris
Digne	Pessac
Epinal	Saint-Ouen
Evry	Sceaux
Foix	Tarbes
Fontainebleau	Toulouse
Ivry-sur-Seine	Vandœuvre
Le Havre	Villeneuve d'Ascq
Lille	Villeurbanne

18 métropoles et 3 communautés urbaines

Aix-Marseille	Nancy
Besançon	Nice
Bordeaux	Orléans
Brest	Reims
Dijon	Rennes
Grenoble	Rouen
Le Havre	Saint-Etienne
Lille	Strasbourg
Lyon	Toulon
Metz	Tours
Montpellier	

44 communautés d'agglomération et 1 communauté de communes

Agen	Evry Grand Paris Sud
Alès	La Rochelle
Amiens	La Roche-sur-Yon
Anncy	Le Mans
Aurillac	Moulins
Béziers	Nevers
Blois	Nîmes
Bourg-en-Bresse	Niort
Bourges	Paris Vallée de Marne
Cambrai	Plaine Commune
Carcassonne	Poitiers
Castres-Mazamet	Roanne
Cergy-Pontoise	Rodez
Chalons en Champagne	Saint-Brieuc
Chambéry	Saint-Nazaire
Charleville-Mézières	Saint-Quentin
Chartres	St-Quentin en Yvelines
Châteauroux	Sarreguemines
Cherbourg	Troyes
Cholet	Roanne
Cluny	Vannes
Colmar	Vichy
Evreux	

4 autres membres

Pôle métropolitain
Nord-Franche-Comté
Département du
Val-de-Marne
Association des DG de
Crous
AFEV

- ❑ **Assemblée générale constituée par 100 collectivités et 2 associations, représentées par leur Président ou Maire, renouvelée après chaque élection municipale et communautaire.**
- ❑ **Conseil d'Administration de 30 membres élus par l'Assemblée Générale tous les 3 ans.**
- ❑ **Bureau de 14 membres, composé de :**
 - Présidente : Catherine VAUTRIN (Grand Reims)
 - 1er Vice-président : Philippe LAURENT (Sceaux)
 - 2ème Vice-président : Michaël DELAFOSSE (Montpellier Méditerranée Métropole)
 - Vice-présidents délégués : Jérôme AUSLENDER (Clermont-Ferrand); Maxime BOYER (Toulouse); Françoise RAYNAUD (La Roche sur Yon); Jean-Michel LONGUEVAL (Grand-Lyon Métropole)
 - Trésorier : Romain BOST (Roannais Agglomération)
 - Secrétaire Général : Guillaume MARECHAL (Ardennes Métropole)
 - Administrateurs Délégués Nationaux :
 - Recherche et action publique locale : Marie PIERON (Ivry-sur-Seine)
 - Alliance des territoires – expert : Bastien BERNELA (Poitiers)
 - Valorisation de la recherche & développement économique : Hervé WILLAIME (Cachan)
 - Sécurité des campus : Florent MONTILLOT (Orléans Métropole)
 - Vie Étudiante : Pierre SIRONNEAU (Le Havre)

- ❑ **L'AVUF réalise des enquêtes auprès de ses adhérents, organise et participe à des colloques, met en place des séminaires pour les élus et cadres territoriaux.**

- ❑ **Manifestations de ces dernières années**
 - Voyage au centre d'une université (Reims 2014).
 - Voyage vers les campus du futur (Poitiers 2015)
 - Internationalisation de l'ESR et attractivité des villes universitaires (Corte 2016)
 - Recherche, enseignement supérieur, et développement économique (Montpellier 2017)
 - L'excellence de l'enseignement supérieur de proximité (Saint-Brieuc 2017)
 - Attractivité et vieS de campus (Metz 2018)
 - Science et action publique locale (Nîmes 2019)
 - Le numérique, moteur du rapprochement des collectivités et des établissements ESR (Paris 2020)
 - Un campus dans la ville ! (Villetaneuse 2020)
 - Universités, écoles, entreprises, territoires : des écosystèmes en consolidation pour une innovation plus durable et inclusive (Clermont-Ferrand 2022)

- ❑ **Deux rencontres récurrentes**
 - Les **Entretiens de Sceaux**, petit déjeuner semestriels autour de 3 intervenants pour traiter de la montée en compétence des équipes de gouvernance des collectivités et universités pour des relations plus fructueuses.
 - La **conférence de stages et autres actions de professionnalisation des étudiants**, organisée tous les ans avec la DGSIP, France Universités, la CGE la CDEFI et les Banques Populaires.

2 ou 3 dispositifs récurrents



1. Nuits des Etudiants du Monde

20 à 30 municipalités organisent chaque année entre septembre et novembre de grandes soirées d'accueil pour les étudiants venus étudier en France et organisées par les villes en collaboration avec ESN France, et en partenariat avec les Crous, les services des relations internationales des établissements d'enseignement supérieur ou leurs regroupements, et l'agence Campus France. Avec ESN, Campus France, Crous, CPU et... CGE!

2. Agir Ensemble pour des campus durables en villes durables



Des alliances territoriales constituées autour d'une collectivité locale, d'une université, de grandes écoles et du Crous définissent des objectifs concertés de mobilisation des étudiants et personnels sur des enjeux locaux de développement durable ; puis organisent un plan d'action annuel de de mobilisation. Avec ADEME, CGE, CNOUS, CPU, MGEN

3. Entreprendre pour la Vie Etudiante ?



Concours de startups développant une offre de service physique ou numérique visant à améliorer la vie étudiante sur un campus ou dans une ville dans 12 domaines, avec France Universités, les Banques Populaires, autour de 2 objectifs :

- ✓ faire la promotion d'innovations intéressantes dans le développement de services dans le champ de la vie étudiante auprès de leurs membres ;
- ✓ encourager la création d'offre de services pour les étudiants.

Un chantier permanent : le logement étudiant

➤ **Mise en place d'un réseau national d'observatoires territoriaux du logement étudiant**

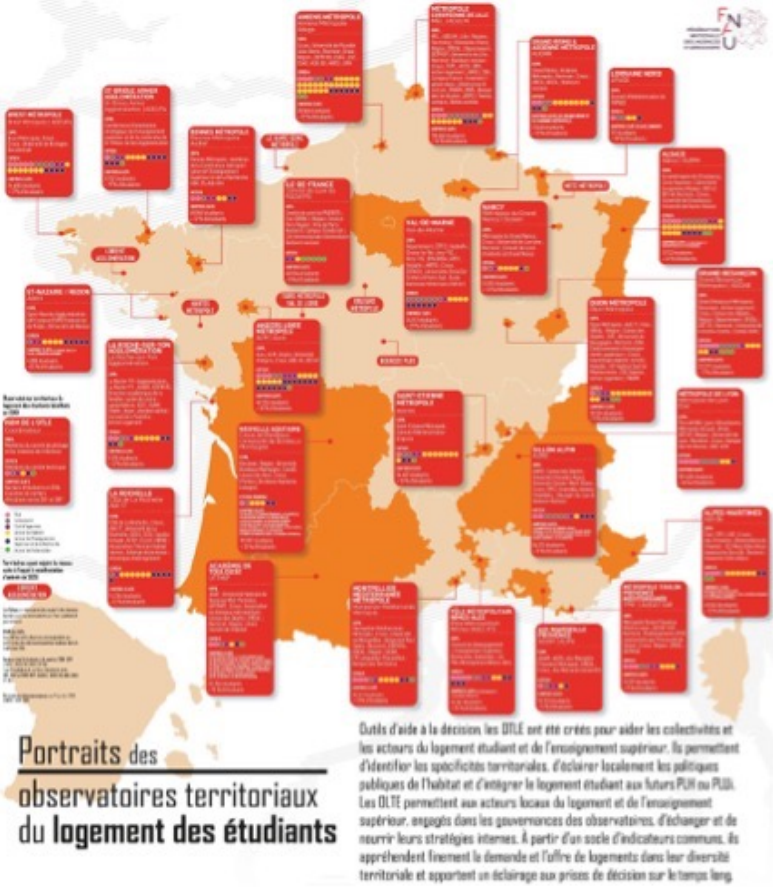
Réunir collectivités, les établissements, les services de l'État (DDT, DREAL, Rectorat) et les acteurs du logement des étudiants, afin d'avoir une connaissance et une réflexion globale autour de cette problématique.

Appréhender finement la demande et l'offre dans sa diversité dans une dimension prospective qui puisse guider les politiques urbaines. Les résultats de cette observation régulière permettront d'identifier les enjeux et d'éclairer localement les politiques publiques de l'habitat et d'intégrer cet objet dans les futurs PLH ou PLUi, mais également les stratégies des acteurs de l'enseignement supérieur et du logement étudiant.

➤ **Création d'un label « qualité » des résidences étudiantes privées**

Étudier la faisabilité d'un label « Qualité » pour différencier aux yeux des étudiants et leurs familles, les résidences qui font le plus d'effort de qualité, dans les logements et la vie sociale.

Expérimentation bientôt sur Toulouse, Reims et Troyes



Le conseil d'administration élu fin 2020 a mis en place 11 orientations autour de 3 grands axes de travail :

1. Accompagner les collectivités adhérentes dans leur relation avec l'ESR

- ✓ Valoriser la place de l'ESR - Plan de relance / CPER - Volet territorial des contrats de site
- ✓ Co-construire nos politiques de transition énergétique et écologique avec la poursuite du dispositif « Agir ensemble pour des campus durables en villes durables » et l'implication des établissements d'ESR dans l'élaboration des Plans Climat Air-Énergie Territoriaux (PCAET) par nos EPCI ;
- ✓ Mobiliser la recherche scientifique pour développer l'innovation dans l'action publique locale et pour renforcer les compétences des collectivités ;
- ✓ Renforcer l'impact de l'ESR en termes d'emploi sur nos territoires, en lien avec l'apprentissage, l'entrepreneuriat étudiant, la valorisation de la recherche et l'agilité dans le déploiement des formations.

2. Enrichir la palette d'actions et d'outils des villes et intercommunalités pour une présence heureuse des étudiants dans nos villes

- 2. Agir pour la santé des étudiants (prévention et accès aux soins) et favoriser leur bien-être pour renforcer leur intégration dans nos villes ;
- ✓ Anticiper le développement du numérique et les conséquences des pédagogies distancielles ; réflexion sur la place des campus dans la ville de demain.
- ✓ Soutenir l'attractivité académique internationale, l'encouragement aux mobilités internationales (et européennes) et la construction d'un réseau européen de villes universitaires (ENUT)

3. Étudier, proposer, et expérimenter des solutions pour une organisation territoriale de l'ESR en France plus équilibrée

- ✓ Murir le concept d'alliance des territoires entre métropoles / grandes agglomérations et villes moyennes pour la redéfinition de la carte nationale de l'ESR et susciter des expérimentations avec des métropoles et villes moyennes volontaires ;
- ✓ Faire reconnaître la place et le rôle des villes universitaires d'équilibre dans le paysage national de l'ESR (avec l'ANCT) à travers un réseau des villes universitaires de proximité ;
- ✓ Renforcer la sécurité des campus.